



Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la participation de la Ville de Neuchâtel aux travaux de « l'Alliance des Neuchâtel du monde »

(Du 15 octobre 2014)

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Depuis 1998, à l'initiative de la cité japonaise de Shinshiro, des villes du monde entier ayant en commun une dénomination faisant référence à un "nouveau château" ou "nouveau bourg", huit à l'époque, quinze aujourd'hui, se réunissent chaque deux ans dans une des villes membres de l'Alliance des Neuchâtel du Monde.

Les Neuchâteloises et les Neuchâtelois ont toujours témoigné d'une ouverture au monde à laquelle ils sont attachés. Que l'on songe aux votations populaires sur les relations entre la Suisse et l'Europe ou sur les initiatives xénophobes récentes, Neuchâtel a toujours manifesté son ouverture à l'Autre. Sur le plan institutionnel, les positions innovantes adoptées en terres neuchâteloises en matière de droit de vote et d'éligibilité des étrangers témoignent également de cet attachement.

Cet état d'esprit a d'ailleurs valu à notre Ville diverses distinctions au nombre desquelles on rappellera en particulier les prix reçus du Conseil de l'Europe en reconnaissance des efforts accomplis pour propager l'idéal d'unité européenne.

Notre Ville a ainsi reçu:

- en 1998, le diplôme européen;
- en 2006, le drapeau d'honneur;
- en 2013, la plaquette d'honneur.

Le programme politique 2014-2017 a introduit la nouvelle devise de notre Ville "Neuchâtel, art de vivre et innovation" est lui aussi empreint de ce souci d'ouverture. Le Conseil communal y répète sa volonté de veiller au rayonnement national et international de notre cité et de l'agglomération ainsi que d'y renforcer l'activité touristique. Cette ouverture se veut innovante non seulement d'un point de vue technologique (ballade virtuelle, création d'un réseau digital, etc.) mais également du point de vue de l'approche. Riches de nos valeurs, il nous appartient d'oser aller vers l'autre et de nous ouvrir au monde, aux autres et à leurs apports.

C'est empreint de cet élan que la délégation neuchâteloise s'est rendue ce printemps à Nové Hradý, en Tchéquie, où se tenait la conférence de l'Alliance des Neuchâtel du monde. Cette importante rencontre a mis au jour une volonté commune des villes partenaires de donner un nouvel élan à ce réseau en la dotant d'un minimum de structures et de moyens afin de pouvoir utiliser avec pertinence les synergies potentielles entre les différents membres.

Cette évolution a conduit notre Conseil à mener une réflexion sur le positionnement et le rôle de notre ville au sein de cette alliance ainsi que sur divers projets bilatéraux évoqués en Tchéquie avec des villes partenaires. Le présent rapport tend à vous informer de ces travaux et de solliciter de votre Autorité un crédit destiné au financement partiel de projets qui seront décrits ci-dessous.

2. Présentation de l'Alliance des Neuchâtel du monde

Au-delà de 3 jumelages formalisés avec les villes de Besançon (1975), Aarau et Sansepolcro (1997), Neuchâtel a développé d'importantes relations au sein de l' «Alliance des Neuchâtel du Monde ». Né en 1998 à l'initiative de la ville japonaise de Shinshiro, ce réseau de 8 villes issues de 4 continents compte à ce jour 15 villes qui partagent tous les 2 ans leurs réflexions face aux exigences auxquelles elles sont confrontées, dans les domaines scolaires, touristiques, économiques, démocratiques, sportifs et culturels. Une belle occasion également pour susciter des échanges et contribuer au rayonnement de chaque cité par

la mise en valeur de leurs atouts. Notons que lors de la première rencontre à Shinshiro en 1998, la délégation de Neuchâtel était conduite par M. Didier Burkhalter, alors président de la Ville.

Outre Neuchâtel et Shinshiro (qui signifie « nouveau château ») ce réseau se compose des villes anglaises de Newcastle-Upon-Tyne, Newcastle-under-Lyme, de l'allemande Neuburg-an-der-Donau, des américaines Newcastle (Pennsylvania) et Newcastle (Indiana), de la française Neufchâteau, Jaunpils en Lettonie, Kota Baru en Malaisie, Alkhasicke en Géorgie, Clarington Newcastle au Canada, Nové Hradý en Tchéquie, Nyborg au Danemark et Newcastle en Afrique du Sud.

Les thèmes suivants ont été développés dans le cadre des rencontres :

- L'économie, en 1998, au Japon
- L'éducation et la formation, en l'an 2000, année durant laquelle notre ville a eu l'honneur d'accueillir les délégués des membres du réseau,
- L'énergie, en 2002, en Pennsylvanie et en Indiana,
- L'intégration culturelle, en 2004, en Afrique du Sud,
- L'implication de la population aux décisions de l'autorité, en 2006, à Newcastle-under-Lyme,
- Les actions en matière d'énergies renouvelables, en 2008, en Allemagne,
- L'accès des jeunes dans le monde économique, en 2010, en Afrique du Sud,
- Le city-branding et le tourisme, en 2012, à Newcastle-upon-Tyne, et
- La Démocratie et le commerce, en 2014, en Tchéquie.

Il convient de souligner que les Parlements des jeunes ont toujours été étroitement associés aux réflexions menées par les membres du réseau, devenu Alliance en 2008. Afin d'assurer la pérennité de l'Alliance, les villes se sont ainsi engagées à inclure dans chaque délégation une proportion de l'ordre de 25% de représentants d'institutions ou d'organismes liés à la jeunesse.

3. Conférence 2014 tenue à Nové Hradý (Tchéquie)

3.1 Déroulement de la conférence

La 9ème Conférence de l'Alliance s'est tenue du 28 avril au 4 mai 2014 à Nové Hradý, petite ville tchèque, proche de la frontière avec l'Autriche.

Dix villes membres étaient présentes et la Conférence s'est déroulée dans un état d'esprit dynamique, ouvert et ambitieux. Une des priorités de l'Alliance est de faire participer les populations de nos villes et de favoriser les échanges entre elles.

Comme de coutume, les représentants des Parlements des jeunes de chacune des délégations ont siégé en partie de manière séparée, élaborant leur propre programme d'action.

3.2 Déclaration finale

Une déclaration finale a été rédigée et signée par les maires présents. L'original ainsi qu'une version résumée et traduite en français se trouvent en annexes.

Les points suivants de la déclaration doivent être soulignés:

3.2.1 Développement de l'efficacité de l'Alliance

Plusieurs mesures ont été adoptées dans ce contexte:

Secrétariat permanent

Afin de renforcer l'efficacité des échanges, la promotion des activités de l'Alliance et le suivi des travaux entre les conférences, il a été décidé de créer un secrétariat permanent. Ce secrétariat doté de 0.4 EPT se trouvera à Newcastle upon Tyne (GB).

Le financement de ce secrétariat sera supporté par les villes membres à hauteur de 1000 euros chacune au minimum, sous réserve des municipalités ayant d'ores et déjà fait savoir qu'elles ne pouvaient pas disposer d'une telle somme, voire pour l'une, qu'elle est dans l'impossibilité légale d'envoyer des devises à l'étranger (Kota Bharu, Malaisie). Il convient également de souligner le côté relatif de cette somme de 1000 euros dont l'importance n'est évidemment pas la même suivant le pays, la situation économique du pays et la taille de la ville considérée. C'est pour cette raison que seul un minimum a été fixé, considérant que les villes de taille plus importante et sises dans les pays

industrialisés et à forte capacité économique contribueraient plus largement à l'effort commun.

Pour Neuchâtel et la Suisse plus généralement, nous y voyons une bonne occasion d'illustrer notre ouverture et notre attachement aux valeurs de solidarité que commande une appartenance commune à un même réseau.

Point de contact

Afin de faciliter les contacts, il a été souhaité que chacune des villes désigne un point de contact et une personne ou une entité chargée des relations avec les membres et du suivi des conférences.

Site internet

Afin de faciliter les contacts, tant bilatéraux que multilatéraux entre les membres, il a été convenu de développer sur le site www.newcastlesoftheworld.com un espace réservé aux membres.

3.2.2 Développement économique: création d'une stratégie en matière de tourisme et de promotion des villes

Diverses mesures ont été discutées et sont reprises dans la déclaration finale sous cette rubrique.

Il en est une qui nous tient particulièrement à cœur puisqu'il s'agit du projet "Omni City" en phase d'étude et de développement sous l'impulsion de la Ville, avec des partenaires locaux et internationaux. Il vise à mettre en place un réseau de bornes électroniques offrant moult informations de nature pratique sur la vie de la cité tant d'un point de vue institutionnel que culturel ou touristique ou encore économique (horaire d'ouverture des guichets, prestations communales, programme des cinémas, programmation théâtrale, programme et heures d'ouverture des musées, etc.). Ce projet a été présenté par la délégation de notre ville et a suscité un enthousiasme général, tant il paraît apte à remplir les attentes de l'Alliance de disposer d'une plate-forme digitale qui profite tant aux citoyen-ne-s des villes membres qu'aux visiteurs et investisseurs potentiels. Nous attendons maintenant la détermination formelle de chaque membre quant à son intérêt à une participation à "Omni City". Ce projet est par ailleurs en phase de développement. Nous proposons par ailleurs une 1^{ère} étape de réalisation dans le cadre du budget 2015.

3.2.3 Favoriser les échanges bi-ou multilatéraux entre les chambres de commerce.

Si l'on veut parvenir à réellement donner un contenu matériel à nos discussions et développer des projets concrets, il faut que le dialogue se développe entre les représentants du monde économique. Les échanges d'expériences doivent être valorisés, tout comme la réalisation de projets concrets entre membres de l'Alliance.

Cet objectif inscrit dans la déclaration finale est principalement dû au fait que la plupart des préoccupations émises par les villes membres sont de nature soit strictement économique (chômage, chômage des jeunes, création d'emploi, possibilité de soutien à l'investissement) soit touristique-économique (rôle des centres-villes, attractivité des villes, utilisation et valorisation du patrimoine foncier historique, etc.).

3.3 Contacts bilatéraux

Une part importante de la plus-value liée à de telles réunions internationales réside évidemment dans les rencontres bilatérales qui peuvent intervenir. Des liens particuliers se sont noués avec les représentants de cinq villes membres sur des thématiques précises, soit l'Afrique du Sud, le Danemark, le Japon, la Tchéquie et le Canada. Ces contacts permettent d'envisager la conduite de projets qui feront ci-après l'objet de propositions d'actions bilatérales concrètes.

4. Suivi et coordination au sein de la Ville de Neuchâtel

Nous souhaitons garantir une plus grande efficacité de notre action dans le cadre de l'Alliance mais aussi valoriser les possibilités de contact et permettre ainsi de réaliser divers points de notre Programme politique 2014-2017. L'objectif est également d'assurer au sein de notre administration un meilleur suivi et une coordination des actions liées à l'Alliance. Dans cet esprit, notre Conseil a arrêté les principes suivants:

4.1 Attribution à la Direction de l'Economie

L'expérience vécue à Nové Hradý montre que l'essentiel tient à la qualité des rapports humains que l'on peut développer avec les membres des autres délégations. Et sur ce point, force est d'admettre que Neuchâtel part avec un handicap. En effet, notre règle actuelle d'une représentation par le président, respectivement la présidente, du Conseil communal fait qu'à chaque fois c'est un nouvel interlocuteur qui participe à la conférence, ce qui ne facilite pas des échanges rapidement fructueux.

Pour assurer un suivi des actions et des relations avec les représentants des autres villes membres, le Conseil communal a confirmé une décision de 1998 attribuant le traitement et le suivi du dossier de l'Alliance des Neuchâtel du monde à la Direction de l'économie.

4.2 Représentation lors des Conférences

Les Villes membres sont en principe représentées par leur maire ou par un ou des membres de leur exécutif.

Depuis des années, la présidence du Conseil participe aux sommets organisés. Cette expérience permet aux concernés d'enrichir leur vécu de la fonction présidentielle et cela témoigne de l'intérêt manifesté par notre Ville au réseau.

Pour ces raisons, il a été décidé que la Ville sera désormais représentée lors des conférences par le/la Directeur/trice de l'Economie et par le/la Président/e du Conseil et/ou un autre membre du Conseil concerné par le thème principal.

La Direction de l'économie coordonne et prépare les sommets, en collaboration avec la Chancellerie.

4.3 Rôle de la Chancellerie

La Chancellerie doit demeurer le point de contact et l'interface administrative entre l'Alliance et notre ville. Il sied de valoriser pleinement la riche expérience acquise par notre chancelier qui est la personne qui a assisté au plus grand nombre de conférences et qui, tout au long de l'année entretient des contacts avec les différents membres de l'Alliance.

4.4 Rôle du Chargé de mission

A côté des tâches assumées par la Chancellerie, il y a un travail non moins important à accomplir à l'interne de notre Administration. En effet, le pilotage, respectivement la coordination entre l'autorité politique et les projets concrets est essentiel si l'on entend les développer tout en veillant à ce qu'ils s'inscrivent dans la mise en œuvre du programme politique.

Cette tâche est confiée au chargé de mission du Conseil communal, responsable de la mise en œuvre et du suivi du Programme politique ainsi qu'au vu de la transversalité de sa fonction explique ce choix.

5. Projets concrets de collaboration avec d'autres villes membres

Dans le prolongement des riches échanges qui se sont produits lors de la dernière conférence, notre Autorité a décidé, sous réserve de l'accord de votre Autorité lorsqu'il est requis, de s'engager dans cinq projets concrets s'inscrivant dans un cadre bilatéral avec, à chaque fois, une ville-partenaire différente. Il s'agit des projets suivants:

5.1 Sinshiro (Japon)

Avec la Ville de Sinshiro, c'est essentiellement dans le domaine de l'école que des collaborations sont attendues, notamment par le biais d'échanges linguistiques pour les élèves et les étudiants, mais également pour le personnel enseignant le français et l'anglais.

Sur la lancée des rencontres régulières de ces derniers mois et de la visite du Prince du Japon à Neuchâtel dans le cadre des manifestations relatives aux relations commerciales entre la Suisse et le Japon ainsi qu'à l'exposition que le MEN consacre à ce pays, il serait opportun de renforcer nos liens d'amitié avec cette ville.

5.2 Nyburg (Danemark)

Nous avons rencontré chez nos partenaires danois les mêmes préoccupations que celles qui nous animent s'agissant de la vitalité du centre-ville, de la stratégie de démarcation d'une ville ainsi que de l'utilisation du patrimoine historique et culturel à des fins touristiques.

Il existe avec cette ville un réel potentiel de collaboration permettant de développer des partenariats internationaux avec les commerçants de nos villes respectives.

5.3 Nové Hradý (Tchéquie)

La municipalité de Nové Hradý exploite depuis plus d'un siècle un parc naturel, ce qui en fait un des plus anciens d'Europe.

Des échanges avec les scientifiques présents sur place permettraient de mettre en place des partenariats et des collaborations intéressantes dans les domaines du Jardin botanique, de la mesure "Nature en ville" de notre Programme politique, sans oublier évidemment le projet de Parc périurbain, opportunité pour valoriser notre patrimoine naturel et culturel. Ce projet doit être fédérateur et créer une véritable plus-value.

5.4 Clarington Newcastle/Canada

Newcastle/Ontario sera la prochaine ville hôte de la Conférence en 2016. Avec à sa tête une nouvelle équipe, cette municipalité s'est déclarée intéressée à une collaboration favorisant des transferts de compétences et un soutien dans l'organisation de la manifestation.

5.5 Newcastle / Afrique du Sud

C'est probablement le projet le plus "abouti" et le plus concret de tous ceux évoqués.

Il s'agirait, en collaboration entre les villes, d'une part, et les Chambres de commerce, d'autre part, de mettre sur pied un programme de soutien à de jeunes entrepreneurs locaux talentueux souhaitant développer un projet, un produit ou une prestation apportant une plus-value à la communauté locale.

Leur Chambre de commerce a donné son accord de principe à une telle participation.

Le DFAE, le Canton et la CNCI se sont également déclarés prêts à participer à cette expérience et à la soutenir. Plusieurs acteurs privés ont aussi été contacté pour le financement du projet. La Ville de Newcastle est partie prenante d'un tel projet, qui concrétiserait de belle manière l'amitié entre nos deux villes et notre capacité commune à développer une dynamique créatrice de valeurs.

Deux éléments particuliers nous incitent à mettre en oeuvre ce dossier en 2014 encore :

- D'une part, le président de la Confédération a souhaité placer sa présidence sous le signe de la jeunesse et de l'ouverture. Ce projet s'inscrirait dans cette perspective.

D'ailleurs, son environnement proche nous a déjà mis en contact avec la représentation suisse en Afrique du sud.

- D'autre part, et c'est essentiel, l'Afrique du Sud célèbre cette année ses 20 ans de Démocratie.

Lancer un tel projet de coopération destiné à de jeunes entrepreneurs en créant un partenariat entre Chambres du commerce d'ici et de là-bas, l'année d'un jubilé aussi important constituerait réellement un geste fort de notre ville.

Au surplus, il est prévu que, si le projet peut se réaliser, il fasse l'objet d'un retour par les jeunes entrepreneurs sud-africains sur la méthode et les succès rencontrés, ici à Neuchâtel, dans les cercles économiques et de formation tel que la HEG.

Le projet est prévu pour une durée de 5 ans, soit entre 2015 et 2019. Plusieurs projets seraient soutenus durant cette période, suite à une sélection faite par un jury mixte (privé-public; CH-SA). Les projets retenus bénéficieront d'un coaching stratégique d'acteurs économiques, en partie neuchâtelois. Une délégation neuchâteloise (Etat-Ville-CNCI) se rendra en Afrique du Sud pour évaluer et déterminer les projets avec la Chambre du commerce de Newcastle.

Pour assurer un bon déroulement de ce projet, nous visons un montant de 50'000 francs par an, soit 250'000 francs sur 5 ans. La part à charge de notre Ville serait de 100'000 francs sur 5 ans, soit 20'000 francs par année. Le reste sera financé par des tiers (Etat, DFAE, acteurs privés).

Ce projet est ainsi une véritable opportunité pour marquer symboliquement le 20^{ème} anniversaire de la démocratie en Afrique du Sud, tout en renforçant les liens entre nos deux pays ainsi, qu'à terme, les échanges entre les populations de nos deux villes.

6. Collaboration avec le Conseil général

S'agissant de projets participatifs intégrant d'autres collectivités publiques et des moyens privés, qui plus en dans un contexte international, le Conseil communal est intéressé à mettre en place une collaboration avec votre Autorité.

Le rayonnement international de notre ville est l'affaire de tous et nous sommes convaincus qu'une telle collaboration serait la bienvenue et apporterait une plus-value aux démarches que nous envisageons d'entreprendre avec nos partenaires.

Il nous paraîtrait opportun que nous puissions examiner avec le Bureau de votre Conseil les modalités pratiques de cette collaboration.

7. Conséquences financières

La mise en œuvre de ces diverses propositions requiert des ressources. A l'instar de ce qui figure dans le budget 2014, nous nous proposons de pérenniser l'allocation d'un montant annuel de 10'000.- au titre de la

participation de notre Ville aux frais de fonctionnement de l'Alliance. Ce montant répond aux exigences de solidarité déjà évoquées plus avant et doit nous permettre de nous préparer à accueillir dans les meilleures conditions les délégations des villes amies puisqu'il est prévu que nous hébergerions la conférence 2020 de l'Alliance.

Au surplus, nous sollicitons de votre Autorité un crédit d'un montant total de 300'000 francs sur six ans, soit 50'000 francs par an, destinés à la réalisation des projets bilatéraux évoqués dans ce rapport et d'autres qui pourraient encore se faire jour. Nous prévoyons d'affecter, comme indiqué ci-dessus, 20'000 francs par an au projet de soutien aux jeunes entrepreneurs talentueux avec Newcastle en Afrique du Sud et 30'000 francs à la réalisation de l'ensemble des autres projets.

La date de 2020 pour accueillir la Conférence ne doit rien au hasard. D'une part, nous avons déjà accueilli la Conférence à une occasion, en l'an 2000. Il y a donc un beau jubilé à célébrer. D'autre part, l'important projet que nous voulons réaliser avec Newcastle (Afrique du Sud) est prévu sur cinq ans. 2020 sera donc également l'occasion d'accueillir dans le cadre ou en marge de la Conférence, une délégation des jeunes entrepreneurs dont nous aurons soutenu les projets afin qu'ils puissent nous donner un retour sur cette expérience.

Après cette période que nous souhaitons riche en partenariats et en échanges, il s'agira de procéder à une évaluation de la situation et de l'évolution des collaborations bi- ou multilatérales qui auront pu se mettre en place en relation avec l'Alliance. Sur cette base, il conviendra alors de décider de la suite de notre engagement.

8. Conclusion

Notre ville est appelée à jouer un rôle moteur dans le développement du canton en sa qualité de centre d'agglomération urbaine. Elle doit par ailleurs exploiter ses atouts pour occuper une place reconnue au niveau national, tout en se distinguant sur la scène mondiale en misant sur ses spécificités, son dynamisme et ses compétences. Tel est l'objectif du Conseil communal décliné dans son programme politique 2014-2017.

Nul doute que les actions développées dans le cadre de l'alliance des « Neuchâtel du monde » et la participation régulière et concrète de notre Ville aux rencontres de ce réseau sont de nature à renforcer la position de Neuchâtel et de notre pays sur l'échiquier international. La caution de votre Autorité reste essentielle.

C'est dans cet esprit que nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter l'arrêté lié au présent rapport.

Neuchâtel, le 15 octobre 2014

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente,

Le vice-chancelier,

Christine Gaillard

Bertrand Cottier

Projet

**Arrêté
concernant une demande de crédit pour
la conduite de projets
avec les villes membres de l'Alliance des Neuchâtel du monde**

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Un montant de 300'000 francs sur six ans, soit six annuité de 50'000 francs dès l'année 2015, est accordé au Conseil communal pour la participation de la Ville de Neuchâtel à la conduite de divers projets en lien avec l'Alliance des Neuchâtel du monde.

Art. 2.- Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Annexes

Résumé de la Déclaration finale de la conférence 2014

- 1 Créer un Secrétariat permanent de l'Alliance dès que possible
- 2 Échanger et partager des informations et des pratiques avérées (best practice) dans les domaines retenus comme intéressant l'ensemble des membres.
 - Création d'emplois en particulier pour les jeunes
 - Logements à loyer abordable
 - Implication de la population dans l'action publique – (re)mobilisation civique
 - Politique en faveur des personnes âgées et actions valorisant ces personnes
 - Viabilité des centres-villes face aux centres d'achat situés en périphérie
 - Développement de l'utilisation de bâtiments historiques
 - Développement durable
 - Cohésion sociale, identité, lutte contre les inégalités et la discrimination, la désobéissance et le désengagement civiques
- 3 Renforcer la communication entre les membres notamment en:
 - Désignant un point de contact et une personne/entité en charge des relations avec les membres et du suivi des conférences
 - Renforçant notre site internet en créant un espace réservé aux membres
 - Sur la base d'accords individuels, en partageant des contacts dans les villes membres selon les points d'intérêts;
 - Développant la gazette électronique
 - Créant un calendrier en ligne des événements et manifestations de manière à pouvoir promouvoir réciproquement les activités des autres membres

- Développant une approche proactive des réseaux sociaux
4. Créer une stratégie partagée en matière de tourisme et promotion des villes en tant que véhicule central de la conduite du développement économique, par, notamment:
 - Le développement d'une plate-forme digitale qui profite à la fois aux citoyens des villes membres ainsi qu'aux visiteurs et aux investisseurs potentiels. Le projet Omni City développé par la Ville de Neuchâtel sera examiné par chaque membre afin de déterminer s'il est possible d'en faire cette plate-forme
 - Le développement d'un passeport touristique des Neuchâtel du monde offrant des avantages aux porteurs
 - Politique de démarcation des villes basée sur le patrimoine historique (nos châteaux notamment), la culture et les festivals et l'environnement naturel
 - La mise à disposition d'un matériel promotionnel pouvant être utilisé dans des centres d'information, en ligne ou lors de manifestations (expositions).
 5. Favoriser les contacts et les échanges entre milieux de l'économie, en particulier les chambres du commerce
 6. Saisir les opportunités de financement de l'UE pour développer avec les membres qui le peuvent des actions spécifiques
 7. Prendre en compte l'agenda développé par les jeunes lors de la conférence et s'engager à inclure systématiquement des jeunes dans les délégations, idéalement à hauteur de 25% de la délégation au moins
 8. Développer entre les membres, respectivement entre certains membres, des liens dans les domaines économique, scolaire et culturel avec des points forts (écoles, universités, patrimoine historique, chambre de commerce
 9. Accepter l'invitation de Newcastle Ontario / Municipalité de Carlington pour la tenue de la 10^{ème} conférence en 2016.

Newcastles of the World Alliance Declaration 2014



Delegations from different Newcastles gathered in Nové Hradý, Czech Republic, from 28 April to 4 May 2014 for our ninth conference. Following the original initiative of Shinshiro City, Japan, we have continued to exchange views and have deepened understanding, friendship and solidarity among us. We have succeeded in establishing and maintaining an international network connecting our towns and cities for the mutual benefit of our citizens.

On behalf of our respective Newcastles, we have agreed to use our best endeavours to progress the following programme:

1. To implement the funding arrangement, as agreed between us, at the earliest possible date which will provide resources to establish a paid **secretariat** - responsible for taking forward this agreed plan of action.
2. To **share information and best practice**, and to support each other in any other practicable way to further our principal **common interests** which are:
 - To create employment opportunities, especially for our young people, together with the skills development that underpins it.
 - To develop new initiatives that provide affordable housing for those in our communities who need it.
 - To address the gap in communication and involvement between local leaders and institutions and the people and communities who they are there to serve.
 - To support services that recognise an ageing population, meeting their needs but recognising the experience that older people have and the contribution that they can make.
 - To sustain the viability of our town centres and district centres in the face of out-of-town and online retailing.
 - To develop new uses for our historic buildings and identify the resources to carry this out.

- To protect and sustain for future generations our environment, including our surrounding agricultural land and forestry.
 - To further our additional interests (more important for some individual Newcastles than others) of building a clear civic identity; tackling inequalities, discrimination and/or civil disobedience or disengagement; developing a more cohesive local society that welcomes new communities.
3. To improve communications between us by:
- Having nominated contact points among officers, politicians and relevant individuals and agencies who guarantee to take initiatives, provide information and otherwise respond promptly and positively as necessary.
 - Creating greater content and functionality in our on-line presence to include: topic forums to share concerns, ideas and best practice (both member-specific and open access); clear links from our municipality websites to Newcastles of the World
 - Subject to individual agreement, to share contacts in each of our Newcastles across a range of disciplines and interests
 - Developing a virtual and/or print gazette of all Newcastles of the World as a basis for contacts, interaction and public information.
 - Creating and keeping up to date a calendar of events and activities so we can promote each other's programmes but also avoid conflicts of dates.
 - Opportunities for income-generation through site sponsorship/management, advertising etc
 - A more proactive approach to Facebook, Twitter and other social media platforms, perhaps with some rotation of site management and updating responsibility.
4. To create a shared tourism strategy and city branding, as a key vehicle for driving economic development, that will have the following elements:
- A platform of digital/social media-based connectivity that operates for the benefit of both our own individual citizens and our visitors/investors, but which is also customised to facilitate the participation of as many Newcastles as possible.

The “Omni City” model developed by Neuchatel will be examined by us all to see if it can be the basis of such a shared platform.

- A Newcastle's tourism passport or card which offers a mutually-guaranteed range of benefits to all visitors from one Newcastle to another. The Nove Hradý model is to be examined as a basis for such development.
 - Common or shared branding based on heritage (castles, other historic buildings, industrial heritage and regeneration); culture and festivals; our towns and cities as gateways to surrounding areas of natural beauty
 - A range of appropriate promotional material that can be used in our individual information centres, online and for exhibitions.
5. To encourage and develop a range of contacts and opportunities between businesses and business agencies, especially through online presence and the interests that we have in chambers of commerce and trade, exchanging information on important business sectors with possibilities for trade, research and development and other collaborations.
 6. To pursue opportunities for collaborative applications for EU and other international funding involving those Newcastles who wish to be part of such appropriate applications and can commit to finding their share of any match-funding that may be required. Initial areas of opportunity might be: international exchange programmes, work experience and training; choirs, traditional music and other creative cultural and craft programmes; conservation and regeneration; sustaining the viability of local centres; citizen engagement in decision-making institutions and in civic pride initiatives. The Erasmus +, Europe for Citizens and Cultural Programmes appear to provide most opportunities among the Transnational Funds; also work and skills from the Social Fund.
 7. To respond to the agenda developed and presented by the 2014 youth conference, with positive intent, both as individual Newcastles and collectively, to support this within the future business plan, and to encourage our members to agree that all delegations to future conferences should include youth delegates, with a guideline of at least 25% of the delegation numbers.

8. To develop further between us educational, cultural and business links, with particular focus on schools; colleges/universities; chambers of commerce and trade; heritage (castles, museums and galleries), recognising that some partnerships will be one-to-one, others may involve a small number of Newcastles with common characteristics and interests and some may involve all Newcastles.
9. To welcome and accept the invitation extended by Newcastle, Ontario, Canada to host the tenth conference in 2016.

Morinori Wada

Mayor's Representative, Shinshiro

Vladimir Hokr

Mayor, Nové Hradý

Bernhard Gmehling

Mayor, Neuburg an der Donau

Olivier Arni

Mayor, Neuchâtel

Ligita Gintera

Chairperson, Jaunpils Council

Ferdie Alberts

*Mayor's Representative, Newcastle
South Africa*

David Becket

Newcastle-under-Lyme

David Faulkner

Newcastle upon Tyn

Janus M Jensen

Nyborg

Jennifer Stycuk

Newcastle Ontario/Clarington Municipality